

GAEC Les Aurelles, chai

Nizas (34)

Le GAEC les Aurelles, produit un vin AOC des Côteaux du Languedoc selon des critères d'agriculture biologique. Ce vin de terroir est élaboré en quantité limitée (35 000 bouteilles/an), à destination de la restauration et des « belles caves ».

Soucieux de son image de marque mais aussi de donner toute sa cohérence à son projet d'exploitation, Bazile Saint-Germain, le maître d'ouvrage, a projeté avec Gastaldi un bâtiment respectant l'environnement tant dans son implantation que dans son usage.

Le bâtiment, conçu par Gilles Perraudin, est réalisé en pierres massives suivant une démarche environnementale.

L'implantation dans la pente, associée à l'emploi de maçonneries en pierres massives ourdées à la chaux naturelle, à une toiture végétalisée et à une ventilation/rafraîchissement par un puits canadien confère une stabilité thermique aux locaux. Dès lors, l'ambiance nécessaire à l'élaboration et à la conservation du vin est assurée de façon naturelle comme dans une cave troglodyte. Les blocs de calcaire de coquillier (2,20 X 0,75 X 0,90 m) cumulent les rôles de structure, de parement extérieur, de parement intérieur, et d'isolant thermique et phonique. Ce module, unique sur l'ensemble du bâtiment, assure à la composition architecturale une rigueur dénuée de toute fioriture.

D'un point de vue fonctionnel, la construction reprend une typologie viticole classique en disposant les chais dans une partie de l'édifice, le stockage, les bureaux laboratoires et le garage atelier dans l'autre. Malgré sa surface limitée, le bâtiment présente un aspect monumental et semble hors du temps

Programme : Chai

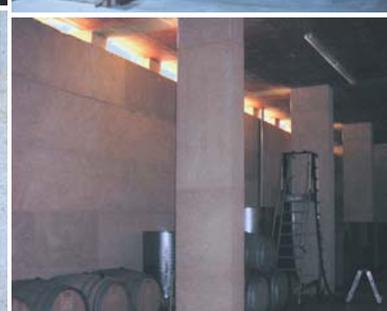
Date de réalisation : 2001

Adresse GAEC : Les Aurelles 34320 NIZAS

Maître d'œuvre : Gilles PERRAUDIN, architecte

Maître d'ouvrage : GAEC Les Aurelles

Surface : 665 m² (surface utile)



Photographies : Jean-Yves Blanchin - CAUE du Loiret

tout en dégageant une expression contemporaine porteuse d'une démarche de développement durable. Pourtant, situé en limite du village, le chai se trouve peu à peu cerné par un lotissement pavillonnaire récent sans caractère; une pollution visuelle en totale opposition au soin apporté à l'inscription du bâtiment dans l'environnement.

Voir aussi : AMC n°121 (décembre 2001/janvier 2002)

CD ROM Architecture contemporaine et agriculture – (CAUE du Loiret ; Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales – Direction de l'architecture et du patrimoine ; Fédération Nationale des CAUE, décembre 2003)